

**Association ECO-CHOIX**  
21 rue Albert Gibet  
76430 St Romain de Colbosc  
Courriel : [ecochoix@free.fr](mailto:ecochoix@free.fr)

**objet** : Contribution au projet d'extension du terminal de Radicatel

L'association ECO-CHOIX considère que les grands terminaux portuaires ne sont pas adaptés à une intégration environnementale la moins grave. Nous souhaitons plutôt privilégier les petits et moyens terminaux portuaires.

L'Estuaire de la Seine permet justement de mieux répartir le trafic maritime et fluvial. Nous insistons sur l'aspect fluvial car il permet de soulager le trafic ferroviaire et surtout routier. Or, nous ne voyons pas d'éléments nous permettant d'être optimiste quant à l'utilisation du fluvial.

Dans la mesure où la plateforme multimodal du Havre nous semble mal conçue, le poste de Radicatel pourrait venir en aide à celle-ci, à la condition toutefois que le fluvial soit privilégié au détriment de la Route ou à défaut, le ferroviaire (le terminal de Radicatel est en bout de ligne et son système de voies ferrées est rudimentaire).

Un autre projet entre dans notre réflexion sur cette proposition d'extension, celui de la chatière au Havre. En effet, comme nous préférons des unités plus petites que les gros terminaux déjà en place, le terminal de Radicatel, revu et corrigé dans son ensemble, pourrait éviter la création de cette chatière au sujet de laquelle ECO-CHOIX n'est pas favorable.

ECO-CHOIX pense que le développement le long de la Seine de petits pôles d'échanges multimodal permettant de recevoir le trafic maritime (tonnage varié) et privilégiant le transport fluvial (y compris les navires fluvio-maritimes) seraient à mettre en œuvre au détriment des concentrations existantes.

Nous nous posons la question de l'artificialisation complémentaire qu'entraînera cet allongement de quai. Certes on commence par 200 m de quai mais ensuite ? Combien d'hectares de terres agricoles juste derrière pour accroître le terminal ou en créer un nouveau avec un nouvel opérateur ? Où est la "sobriété foncière" prônée par la préfecture de région ?

**En conclusion** : Ce projet d'extension mérite que l'on se penche dessus. L'association ECO-CHOIX souhaite que le GPMR et HAROPA prennent en compte nos remarques qui visent à développer le transport fluvial et fluvio-maritime à partir de petites ou moyennes plateformes multimodal comme celle de Radicatel.

Nous regrettons qu'une fois de plus, le transport terrestre via la route soit privilégié.

Nous espérons également que les impacts d'une modification de la souille et autres opérations de dragage soient les plus faibles possibles (présence de métaux lourds dans les sédiments).

Nous souhaitons que la question de l'artificialisation des terres possède des réponses plus en accord avec la préservation de l'environnement.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette contribution et sommes à votre disposition.

Pour ECO-CHOIX et par délégation,  
Thierry LECERF (06-18-30-97-82)

